L'Anarcho-Syndicaliste n°41
janvier-février 1981
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

DU BON USAGE DES MOTS...

Certain camarade qui se réclame de l'Anarcho-syndicalisme quand il ne se prend pas pour le pape de l'anarchisme, a découvert qu'il existait dans la C.G.T.F.O. un *"groupe de pression"* qui ne serait rien d'autre que le *"groupe Hébert Lambert".* Le camarade qui utilise cette terminologie singulière (groupe Hébert-Lambert), ne le fait assurément pas innocemment. A défaut d'idées communes, nous avons lui et moi au moins une culture commune. Lui et moi avons entendu parler du groupe Barbé-Célor. Lui et moi avons également connu la campagne *"hitléro-troskysme"*. Enfin lui et moi savons que *"Groupe Barbé-Célor"* ou *"Hitléro-Trostkyste"*, font partie du vocabulaire stanilien et c'est la raison pour laquelle personnellement je répugne, même dans la polémique, à utiliser certains vocables (anarcho-trotskyte par exemple). Mais restons-en là, après tout chacun s'exprime comme il peut. L'important.....c'est la politique.

Et c'est sur ce plan-là qu'il faut faire porter le débat. Nous sommes assez d'accord **(1)** pour considérer que *"l'Anarcho-syndicalisme"* repose sur deux principes. Le premier constate que le syndicalisme défend les intérêts matériels et moraux des travailleurs dans le cadre du système imposé par la classe dirigeante. Le second affirme que seule la suppression de ce système permettra la libération du monde du travail. C'est ça l'Anarcho-syndicalisme, et rien d'autre que ça!

Par contre, il nous semble totalement faux de prétendre que la Charte d'Amiens, pour respectable qu'elle soit, constitue un texte anarcho-syndicaliste, alors que chacun sait qu'elle représente un compromis entre les thèses défendues par les Guesdistes et celles défendues par les Anarcho-syndicalistes.

Ces précisions ne sont pas sans importance quand on sait qu'un Maurice Labi **(2)** prétendait justifier sa politique d'intégration à l'entreprise et à l'État capitaliste à l'aide, précisément, de la fameuse phrase de la Charte d'Amiens qui prétend que: *"le syndicat aujourd'hui groupe de résistance sera dans l'avenir groupement de production et de distribution, base de la réorganisation sociale".*

LE PLANISME

Mais il nous faut être clair. Il est vrai et n'en déplaise à nos censeurs, que nous ne saurions accepter le langage de la C.F.D.T. qui, sous un verbiage gauchiste, tend une main secourable au patronat en lui proposant notamment de substituer au *"quantitatif"* un prétendu *"qualitatif": «Le syndicalisme que nous pratiquons est du bricolage; le système ne peut plus nous lâcher des miettes car il est à bout de souffle. Il faut passer à une vitesse supérieure. Seules les revendications s'attaquant aux stuctures sont d'actualité».*

Je trouve curieux que certains camarades en viennent à regretter que les réformistes ne nous proposent: *«Aucune mesure dépassant le cadre réformiste, pas même sur un plan modeste, comme celui de la C.G.T. en 1936 qui donna son originalité aux luttes du Front populaires».*

Autrement dit, qu'ils ne retrouvent pas le planisme cher aux René Belin et autre Henri de Man.

Avouerais-je en outre, que la référence au *Front Populaire,* venant de la part d'un Anarcho-Syndicaliste, me semble pour le moins ambiguë.

De même je ne pense pas que les Anarcho-Syndicalistes doivent limiter leurs critiques et leur combat à la condamnation du capitalisme libéral. Ils condamnent en bloc la société capitaliste et l'État qui en garantit l'existence et c'est la raison pour laquelle il me semble, à moi, difficilement conciliable de se prétendre

(1) Encore que le *"système imposé parla classe dirigeante"* s'appelle tout bonnement le système capitaliste II!

(2) Secrétaire de la Fédération F.O. de la Chimie, passé avec armes et bagages à la C.F.D.T.

Anarcho-Syndicaliste et, en même temps, accepter de siéger dans les Comités Économiques et Sociaux. Surtout si on justifie cette participation à l'appareil d'État par le souci de promouvoir des *"réformes de structures".*

Parce qu'enfin, dans un tel cadre, quelles réformes de structures espérer, sinon celles destinées à permettre la survie de l'État et de la Société capitaliste, que par ailleurs, on prétend vouloir détruire en... transformant une centrale réformiste en une espèce de parti révolutionnaire.

C'est vrai, à l'U.A.S., nous ne nourrissons aucune de ces illusions. Nous ne combattons pas dans les congrès confédéraux réformistes pour transformer la C.G.T.F.O. en *"centrale révolutionnaire"*. Par contre nous combattons avec fermeté pour que la centrale réformiste reste sur le terrain de la lutte des classes afin qu'elle ne constitue pas, le moment venu, un obstacle à l'action des travailleurs.

C'est ce souci qui fixe les limites de nos alliances: *En aucun cas avec les politiciens de tout poil,* grands partisans, comme chacun sait, de l'intégration des syndicats dans l'Etat: c'est aussi pourquoi, tout compte fait, nous préférons la compagnie d'André bergeron à celle des émules avoués ou honteux de M. Edmond Maire.

Mais parce que, anarchistes, nous ne partageons pas la vision des réformistes de l'avenir de la société capitaliste, nous nous organisons *"à côté et en dehors du syndicat"* dans l'Union des *"Anarcho-Syndicalistes"* afin de pouvoir éventuellement (dans une situation révolutionnaire qui peut surgir à tout moment de l'état de décomposition de la société capitaliste et de ses institutions) jouer le rôle normalement dévolu à des anarchistes liés à la classe ouvrière.

En attendant, nous essayons de mériter la confiance des travailleurs sans laquelle rien ne sera possible en poursuivant: *"impassible la besogne syndicale, obscure, mais féconde".*

Alexandre HEBERT

COMITE NATIONAL POUR LA SIGNATURE DE L'APPEL AUX LAÏQUES:

Le 17 Janvier, à Paris, salle de la Société des Ingénieurs et Scientifiques de France, s'est tenue une réunion des premiers signataires de l'Appel aux laïques.

Au cours du large débat qui suivit le rapport introductif de notre camarade Mahé plusieurs intervenants, s'exprimant à titre personnel, dont R. Labrusse (Libre Pensée), F. Chaintron (F.E.N.), A. Hébert précisaient que le Comité national dont l'assemblée avait pour but la mise en place ne devait pas se substituer au C.N.A.L.

Le camarade P. Lambert concluait son intervention en engageant son organisation (O.C.I.) dans la campagne pour la signature de l'Appel, et Marc Blondel rappelait que les résolutions adoptées par le dernier congrès confédéral de la C.G.T.F.O. coïncidaient parfaitement avec le contenu de l'Appel aux laïques.

A l'issue de la réunion la constitution du comité national était décidée. En voici la composition:

AZOULAY Jeanine - Libre Penseur (75), AZOULAY Maurice - Libre Penseur (75), BARROIS Jean-Pierre, - Libre Penseur (94), BLONDEL Marc - Syndicaliste (Région Parisienne), BOSSUT Pierre, Enseignant retraité - Ancien secrétaire du CDAL (75), BOLZER Bernard - Responsable syndical (44), BOYADJIS Marie-Thérèse - Libre Penseur (44), CHAINTRON - Libre Penseur - Responsable syndical (92), DUTHEL Paul, Enseignant retraité - Ancien responsable syndicat (69), HEBERT Alexandre - Responsable syndical (44), LABRUSSE Roger - Libre Penseur, LAMBERT Pierre - Militant de l'O.C.I. (75), MAHE Serge - Militant de l'Union des Anarcho-Syndicalistes (44), PREVOTEL Marc - Responsable syndical (38), SALIOU Jacqueline - Syndicaliste (44), SALIOU Gérard - Militant du Parti Socialiste (44).

Composé de personnalités, le comité national a pour seul objectif la campagne de signatures de l'Appel. Une lettre précisant la nature et l'intention du Comité a été adressée au C.N.A.L. et aux organisations qui le soutiennent. Un communiqué a également été transmis à la presse dite d'information.

Nous publions ci-dessous, in extenso, les interventions de S. Mahé et B. Bolzer.

RAPPORT INTRODUCTIF DE SERGE MAHE:

Camarades, chers amis,

Je ne viens pas souvent à Paris, c'est pourquoi ça me laisse des traces.

J'y suis venu il y a vingt ans, à Vincennes plus exactement, pour y prêter serment de lutter contre les lois anti-laïques jusqu'à leur abrogation, notamment l'abrogation de la dernière née de l'époque, la loi Debré.

Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

C'est ainsi qu'un jour de 1976 le bureau politique du P.C.F. nous apprenait cette nouvelle consternante: l'école privée confessionnelle rétribuée par des fonds publics, cela faisait partie de l'héritage de la France; et par conséquent ce problème ne pouvait être réglé simplement par un vote au parlement, mais il fallait discuter, se concerter avec les intéressés, et obtenir si possible l'assentiment de la hiérarchie catholique.

C'est à dire qu'il fallait s'armer d'une longue patience, et attendre*... ad vitam eternam,* comme on dit au Vatican.

Pendant ce temps se développait dans les milieux traditionnels de défense de la laïcité une campagne insidieuse et monstrueuse, sur le thème de la laïcité ouverte.

La laïcité ouverte! Qu'est-ce que ça veut dire?

Si on prend le terme laïcité dans son sens philosophique, commun, de tolérance, la tolérance ouverte, qu'est-ce que ça veut dire? Comme s'il y avait une tolérance fermée ou sectaire!

Si on prend le terme laïcité dans son sens politique, plus précis, de séparation de l'Église et de l'État, alors là on commence à comprendre: séparation de l'Église et de l'État, ouverte à quoi? à la non séparation de l'Église et de l'État.

Et puis quand on est passé de la formule de la laïcité ouverte à celle de l'École ouverte, alors là on comprend.

En fait de quoi s'agit-il? On connaissait un premier front d'attaque contre l'école laïque, qui consiste en l'existence d'une école confessionnelle concurrente rétribuée par des fonds publics. Ce qui représente une grave atteinte à la laïcité de l'État qui est allée en s'accroissant d'ailleurs puisque depuis 1977, les crédits alloués à l'école confessionnelle ont augmenté de 121%, ce qui n'est pas une petite affaire.

Avec l'École ouverte, il s'agit d'un deuxième front qui vise cette fois à dénaturer l'école laïque, de l'intérieur, par une altération de la notion laïcité et par une profonde réforme de ses structures, pour aboutir en fin de compte à la suppression de la laïcité de l'école.

Le moteur de cette transformation serait l'auto-gestion tripartite regroupant les représentants de l'État, les enseignants et ce qu'on appelle les usagers.

Ce plan se réalise par la mise en place de toute une série de structures de type corporatiste: conseil d'école, équipe éducative, conseil de secteur, conseil départemental de l'éducation, qui, toutes, ont pour caractère commun la mise en tutelle des enseignants, et par conséquent de l'école laïque, par des groupes de pression d'origine politique, confessionnelle et patronale.

Il va sans dire que la mise en place d'un tel système fait voler en éclats le statut laïque de l'école.

Les commentaires vont leur train. Déjà on parle d'école pluraliste, dont le projet éducatif, l'idéologie de l'enseignement dit-on parfois, serait déterminé au niveau de chaque école transformée en une *"communauté éducative".*

D'autres, comme le professeur Legrand, qui a ses entrées officielles à la FEN et au C.N.A.L., expliquent que tout le monde devrait être content puisqu 'avec ce système, grâce aux vertus de l'autogestion pédagogique, l'école catholique aurait sa place de plein droit au sein du service publique, et qu'on aurait ainsi réalisé l'école unique! Pourquoi pas?

Quant aux garanties du statut de la Fonction Publique dont bénéficient les enseignants en tant que fonctionnaires on se demande ce qu'il en restera ou ce qu'il en resterait si ce projet se réalise.

Pour ne prendre que l'exemple des *Commissions administratives paritaires* qui jusqu'alors déterminent les nominations dans les postes selon un barème, quel rôle leur resterait-il dès lors qu 'un instituteur ne plairait pas ou ne plairait plus à l'équipe éducative de l'école?

Alors, où en sommes-nous, aujourd'hui de ces belles réalisations ? Eh bien, certaines ont une existence légale, comme le conseil d'école, d'au tfes sont à J'état de projet de loi comme le conseil départemental de l'éducation, d'autres enfin, comme le conseil de secteur et l'équipe éducative' sont sous la forme de revendications, oui de revendications.....

Et nous, nous sommes là ce soir pour faire en sorte que l'école laïque ne soit pas ainsi étranglée en silence. Ou, pire encore, que le forfait n'ait pas lieu couvert par des chants de victoire.

C'est pourquoi nous avons décidé de constituer ce comité national, qui n'est pas un cartel d'organisations mais qui est composé de personnalités; et dont le rôle essentiel, et exclusif, sera d'impulser une campagne de signatures pour faire de *l'Appel aux laïques* une véritable pétition nationale.

Bientôt se dérouleront les fêtes du centenaire de l'école laïque. Notre façon d'y participer sera d'y faire

signer cette pétition.

Mais nous n'attendrons pas le printemps. Dès demain, dans les jours qui viennent, dans les semaines et dans les mois qui viennent il nous faudra des milliers et des milliers de signatures.

Nous irons dans les chaumières et dans les cités, dans les entreprises et dans les écoles, dans les syndicats et dans les partis, et nous ferons signer l'*Appel aux laïques.*

Et si le comité national n'est pas un cartel d'organisations la présence dans ce comité de certaines personnalités doit normalement nous assurer les signatures des membres de leur organisation.

Ce qui doit en principe donner un bon départ à notre pétition.

Avant de terminer je voudrais vous dire que nous sommes sans complexe, et nous devons être sans complexe. Car je suis convaincu que ce qui est écrit dans le texte de l'Appel correspond à la pensée profonde de la très grande majorité des parents et de la quasi-totalité des enseignants qui ont rejeté les conseils d'école. L'échec cuisant de la mise en place des conseils d'école est pour nous la preuve que nous avons raison.

Je voudrais aussi ajouter quelque chose.

Bientôt on entendra dire beaucoup de bien de l'école laïque. Ça va être le centenaire. Or, vous savez ce qu'est un centenaire: la famille vient parfois de très loin, les gens de parenté sont quelquefois douteux, et si l'on s'empresse autour de la vieille, dans les coins les propos ne sont pas toujours très respectueux, ni très désintéressés.

C'est ainsi qu'on entendra dire: *"bravo l'école laïque, mais sans doute faudrait-il revoir cette notion de laïcité"* qu'on présentera comme héritée du libéralisme du début du siècle (ce qui entre parenthèses supposerait un certain choix entre les héritages, puisqu'il faut ménager l'école confessionnelle comme un héritage de la France).

Alors, mes camarades, vous remarquerez, ceux qui diront cela, ce sont les mêmes que ceux qui prétendent qu'on doit modifier le principe de limitation de la durée hebdomadaire du travail, hérité des grèves de 36. Ce sont ceux qui voudraient modifier la loi du 11/2/50 sur les conventions collectives, ou encore modifier la représentation syndicale dans les entreprises pour la remplacer par les conseils d'ateliers.

Tous ces passéistes, car c'est bien ainsi qu'il faut les appeler, tous ces passéistes qui remettent en cause les acquis de la classe ouvrière dont font partie la laïcité de l'École et de l'État, ils ne sont pas pour un retour à 1789, mais pour un retour au moyen-âge, à Bouvines, au nom de l'*union des forces populaires,* ou de l'*union du bon peuple de France.*

Non! *"Ouvrir l'Ecole à la vie",* puisque c'est la jolie formule employée, ce n'est pas lui accorder des budgets d'asphyxie comme le fait le gouvernement ainsi d'ailleurs qu'à tous les secteurs de la Fonction publique.

"Ouvrir l'École à la vie", curieuse formule, quand il s'agit de supprimer des petites écoles de campagne au nom de la rentabilité !

Mais ouvrir l'école à la vie, ce n'est pas non plus en abattre les murs pour la livrer aux appétits des groupes de pression par le biais de l'équipe éducative.....

Alors, je parlais de Vincennes au début. Je pense que nous, ici, nous sommes là ce soir pour relier, pour renouer le lien avec Vincennes, et que le flambeau de la laïcité, il est entre nos mains.

INTERVENTION DE BERNARD BOLZER:

J'interviens ce soir à titre personnel et sans engager d'organisation.

Je suis là parce que l'*Appel aux laïques* représente pour moi les bases d'une constante que j'ai toujours défendue et qu'aujourd'hui plus que jamais il faut défendre.

Je voudrais tout d'abord faire un très bref retour en arrière.

Souvenons-nous de *"l'heureux temps"* où les *Équipes enseignants*, à visage découvert faisaient leur entrée dans l'enseignement public.

"Les Équipes enseignants" c'étaient ces enseignants qui se réunissaient au niveau de chaque diocèse pour mettre en commun le fruit de leur travail et leur méditation du mois...

Ils le faisaient à visage découvert, ou presque, et ne cachaient pas ou peu, leur prosélytisme.

Heureux temps disais-je.

Aujourd'hui, il en va tout autrement et les entreprises contre l'École, entreprises qui visent à la dénaturer sont beaucoup plus pernicieuses.

Serge Mahé a évoqué tout à l'heure deux aspects de l'entreprise pour dénaturer l'école: *"les conseils d'école et le conseil départemental de l'éducation".*

Je pense qu'il est important d'y revenir quelque peu, car cette entreprise prend à mon avis trois aspects

Le premier, volet étant effectivement le problème des Conseils d'École.

L'École laïque n'existe pas seulement parce qu'elle est inscrite dans les textes de la Constitution.

Elle existe parce qu'il existe des enseignants laïques qui ont un statut les mettant à l'abri des groupes de pression.

L'institution des Conseils d'École vise à porter atteinte à cette situation.

Indépendant des groupes de pression, à l'abri dans une large mesure de l'arbitraire administratif, l'instituteur laïque est gênant pour qui veut changer l'Ecole.

Alors par l'intermédiaire du Conseil d'École ont introduit dans l'École les groupes de pression chargés de mettre sous tutelle les enseignants et de remettre en cause leur indépendance, leur liberté pédagogique, la laïcité de l'école.

Je prends deux exemples au niveau des textes:

L'article 22 des attributions du Conseil d'École: *"Afin de venir en aide à certains élèves rencontrant des difficultés passagères des actions de soutien sont mises en œuvre par décisions du Conseil d'École...".*

Chacun sait que parlant d'enfant ayant des difficultés nous sommes obligés d'aller aux causes, qui sont sociologiques, familiales mais en tout état de cause individuelles et que les enseignants sont tenus à une certaine réserve.

En réalité, à travers ce texte, c'est l'intrusion dans le domaine pédagogique et par l'organisation d'activités et l'introduction le cas échéant de n'importe qui dans l'École.

Deuxième exemple:

Il est prévu qu'à la demande du Comité des Parents, le directeur réunisse avec ce Comité l'ensemble des parents d'une classe sans que pour autant l'instituteur de cette classe soit forcément informé.

Il est bien évident que cette réunion ne se fera pas pour tresser une couronne de laurier à l'instituteur en question.

Chacun voit donc les dangers que représentent ces comités.

Dangers accentués par la volonté de certains d'instaurer des équipes éducatives au niveau de chaque établissement scolaire. J'y reviendrai.

Le second volet: c'est le Conseil de l'Éducation.

Il s'agit là encore de livrer l'École laïque à d'autres groupes de pression.

Il s'agit de la livrer aux pouvoirs locaux, conseillers généraux ou conseillers municipaux en bafouant les organismes paritaires existants où jusqu'ici les représentants du personnel parvenaient à défendre efficacement les intérêts de leurs mandants tant au niveau de leur carrière qu'au niveau de cette indépendance qui leur permet d'exercer le métier d'enseignant laïque.

Le Conseil d'Éducation vient aggraver les textes sur les Conseils d'École d'autant que le projet de loi sur le développement des collectivités locales comporte des dispositions qui permettront par l'intermédiaire des collectivités locales et des activités complémentaires quelles pourront organiser dans les temps scolaires à n'importe qui d'entrer à l'École pour faire n'importe quoi!

N'importe qui, qui faisant n'importe quoi pourra, c'est son droit participer aux équipes éducatives au mépris des règles les plus élémentaires de laïcité.

Des *Équipes enseignantes* dont je parlais tout à l'heure aux *Équipes éducatives* il n'y a qu 'un pas, celui qui a amené un certain clergé à quitter sa soutane.

A chacun de le comprendre et que ceux qui voudraient voir les instituteurs changer de mentalité et adopter une attitude d'ouverture comprennent enfin!

C'est différents pièges pourtant, qu'ils soient *Conseil d'École* qu'ils soient *Équipe Éducative,* ont pu jusqu'à présent être évité, ils n'ont pu l'être que grâce à l'esprit de corps et à l'unité des instituteurs qui ont su accueillir ces propositions avec la méfiance qui s'imposait.

Mais il n'ont pu le faire, je le répète, que part leur esprit de corps et leur solidarité.

Et j'en viens au 3ème acte, c'est la Revalorisation de la fonction d'instituteur.

Là, les choses sont très claires, il y a volonté du pouvoir de revaloriser non pas une profession mais des individus et bien sûr pas tous.

Sans entrer dans les détails, le pouvoir entend rien moins que de créer 3 groupes d'instituteurs.

Les instituteurs passant d'un groupe à l'autre après avoir acquis une certaine ancienneté et un quota de formation continue validée (par on ne sait qui).

Gageons qu'à travers cette nouvelle carrière des instituteurs il s'agit là aussi de changer les mentalités.

Oui, les ennemis de l'École laïque veulent changer la mentalité des instituteurs.

Oui, ils veulent briser cette solidarité d'un corps qui fait front contre leurs entreprises.

Ils veulent les isoler, les individualiser, en les mettant par équipe quand même, ils veulent empêcher ces sursauts qui ont fait Vincennes qui ont fait échouer les Conseils d'École, ils veulent laminer les instituteurs parce que c'est en les laminant qu'ils lamineront l'École publique.

Cette entreprise se situe d'ailleurs dans un contexte plus vaste d'attaques contre les services publics et contre le statut des fonctionnaires.

Si nous sommes réunis ce soir, c'est que nous nous opposons à cette entreprise de dénaturation de l'École laïque et de déstabilisation du statut de ses enseignants.

Les ennemis de l'École publique et laïque font connaître leurs positions.

Ceux qui veulent la transformer de l'intérieur et par là même de lui enlever ce qui fait qu'elle est laïque, l'indépendance de ces enseignants, peuvent aussi faire connaître leurs positions.

Il importe aujourd'hui, que ceux qui veulent défendre l'École laïque le fassent savoir.

C'est, je crois, le sens de l'*Appel aux laïques:* montrer qu'il existe dans ce pays des milliers et des milliers de laïques qui refusent de se laisser aveugler par des thèses dites novatrices et entendent rester fidèles aux bases traditionnelles de laïcité de l'École et de l'État.

Pour tous renseignements concernant l'*Appel aux laïques* et pour les commandes de feuilles de pétition s'adresser au secrétaire du comité national: Marc Prévôtel, Poste restante - 94400 ORSAY

MICHEL ROCARD, LE PAPISTE...

> *Au moment où se cherchent des structures nouvelles et où certains peuples risquent de s'abandonner aux prestiges les plus fallacieux de la civilisation technique, l'Église a le devoir de leur offrir, dans toute la mesure du possible, les substancielles richesses de sa doctrine et de sa vie, animatrices d'un ordre social chrétien.*
>
> *Pie XII* ***(1)***

A l'occasion de la venue à Paris de M. Wojtyla, autrement dit Jean-Paul II, les manifestations officielles le traitant autrement qu'un chef d'État ordinaire ont atteint un tel niveau d'indécence - compte tenu de la doctrine constitutionnelle de séparation de l'Église et de l'État - que plusieurs organisations laïques ont émis des protestations.

Par exemple l'Union des Athées est intervenue auprès de divers parlementaires. La plupart ne se sont pas mouillés et se sont contentés de répondre qu'ils avaient pris note des observations reçues et qu'ils en feraient part à leur groupe ou à leur parti. La technique habituelle de l'échappatoire.

Michel Rocard a fait exception. Bien que rappelant dans sa conclusion son attachement *"au respect du caractère laïque des institutions républicaines",* il n'en a pas moins affirmé: *"Je crois que la visite du Pape en France ne doit pas être considérée sous son seul aspect religieux. Jean-Paul II a, en effet, pris sur différents problèmes internationaux comme la paix dans le monde ou la défense des droits de l'homme, des positions auxquelles ceux qui sont attachés aux valeurs humanistes ne peuvent qu'être sensibles"* **(2)**.

Cela signifie que Michel Rocard persévère avec une constance méritoire dans son choix de favoriser le développement de l'idéologie papiste, dont l'histoire a pourtant suffisamment montré que l'intérêt pour la paix et pour les droits de l'homme est seulement fonction des intérêts de l'institution cléricale.

On ne répétera jamais assez que le respect des *"droits de l'homme",* de la liberté des individus, ont été imposés à l'Église l'épée dans les reins. Aujourd'hui, parce qu'il existe des régimes totalitaires se réclamant de l'athéisme, l'Église s'efforce de détourner à son profit la *"défense des droits de l'homme";* le jeu matois qu'elle mène en Pologne en est une nouvelle confirmation flagrante. L'Église se sert des circonstances pour essayer de reconquérir le terrain perdu.

Affirmer cela, ce n'est pas lui faire un procès d'intentions puisqu'elle même le déclare clairement sans craindre de se répéter: *"... les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. Si le rôle de la hiérarchie est d'enseigner et d'interpréter authentiquement les principes moraux à suivre en ce domaine, il leur appartient, par leurs libres initiatives et sans attendre passivement les consignes*

(1) Pie XII, Encyclique *Fidei donum* (21.4.1957; la situation des missions catholiques, notamment en Afrique), éd. *Bonne Presse,* Paris 1958, p.13.

(2) *La tribune des athées,* n° 24, juillet 1980, p.8.

et directives, de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de leur communauté de vie" **(3) (4)**.

Ce n'est pas aujourd'hui que Michel Rocard - bien que d'origine protestante - s'est embarqué dans la galère papiste.

En 56-57, déjà, il avait sciemment fait transmettre le secrétariat des *Étudiants socialistes* à un militant de la JEC **(5)**.

En effet: " C'est dans ce milieu catho évoluant déjà vers les clubs et la nouvelle gauche qu'il péchera le plus volontiers ses amis et ses collaborateurs, scellant ainsi pour la première fois le pacte qui le lie tacitement à cette mouvance politique. Lui, le protestant, deviendra peu à peu leur porte-parole naturel. Et c'est avec leur appui qu'il conquerra le PSU en 1967" **(6)**.

Pour la plus grande gloire de Dieu et du néo-corporatisme baptisé socialisme autogestionnaire.

Marc PRÉVÔTEL

NOUVELLE BRÈVES...

LA PELLETEUSE ENTRE LES DENTS:

La bourgeoisie d'avant-guerre cultivait malignement l'image anti-pub du *"bolchevik au couteau entre les dents".* Depuis, homme d'ordre et de bonne compagnie, Staline parvenait à parer le *"communisme"* russe d'une belle âme dans un corps assaini par d'abondantes purges et d'efficaces saignées. Et ce corps donnait à la France de généreux fils du peuple qui savaient exercer un ministère et arrêter une grève.

Tout change... Aujourd'hui Marchais ne redoute rien plus qu'une partie de la bourgeoisie, nostalgique, ne pousse le P.C.F. ou plus largement la gauche à assumer directement la gestion de la crise.

Aussi convient-il de souiller brutalement la belle image de missel. Chasse aux ratons, délation publique de petits immigrés (étrangers à la french-connexion), descentes de commandos à la télé... rien ne saurait être négligé pour scandaliser, ni les bagarres contre *l'Unef Indépendante et Démocratique* à Saint Denis, ni les manifestations devant le siège de F.O. dans les Côtes-du-Nord. Il ne reste plus qu'à brandir l'épouvantail de ministres P.C.F. dans le cas d'une victoire de Mitterand.

Mais cet idéal musclé du P.C.F. pour un Ordre moral pur et dur ne risque-t-il pas de séduire autant qu'il rebute? Le colonel de La Rocque, qui se défendait d'être antisémite, n'est pas mort sans descendance et la campagne contre les multinationales peut donner un accent moderniste au vieux slogan *"La France aux Français, à bas les métèques":* on ne peut guère réaliser l'auto-gestion corporatiste que dans le cadre d'entreprises bien françaises...

C'est pourquoi il n'y a aucune contradiction entre la pelleteuse de Vitry et l'Union du peuple de France.

L'ARGENT EST MAUDIT:

Il était facile d'un geste théâtral de chasser les marchands du Temple. Quand il s'agit d'organiser le pouvoir temporel d'une grande puissance spirituelle comme notre sainte mère l'Église, cela pose d'autres problèmes.

L'un deux vient d'être révélé à la presse par l'arrestation de M. Luigi Mennini, administrateur de la banque du Vatican, inculpé d'avoir trempé dans le krach financier des banques de Mechele Sedola, généralement considérées comme les banques de la Mafia ou était "lavé" le produit du trafic de la drogue. La banque du

(3) Paul VI, Encyclique *Populorum progressio* (26.3.1967), éd. Spes, Paris 1967, §81, pp. 169 et 170.

(4) Paul VI, Lettre apostolique au cardinal Roy *"Pour une société humaine"* (14.5.71; à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de *Rerum novarum*), éd. du Centurion, Paris 1971, §48, p.75.

(5) Kathleen EVIN, *Michel Rocard ou l'art du possible,* éd. J.C. Simoën, Paris 1979, p. 41 **(6)** Ibid. p.34.

Vatican, *Institut pour les œuvres de Religions (I.O.R.),* possède 20% des actions dans l'une de ces banques.

Comme le déclarait le jour-même le Saint Père, recommandant aux membres d'un Congrès missionnaire, la prédication de l'Évangile selon Saint Paul: *«de nombreux chrétiens se sentent perdus, perplexes et mêmes déçus...».*

On le serait à moins.

HEUREUSES BÊTES:

Elles bénéficient des attentions de Madame Bardot et de la vigilance de la S.P.A. qui fait sévèrement condamner par les tribunaux les auteurs de mauvais traitements envers les animaux.

Mais surtout, quand on pense que les humains français ont augmenté en 1980 de 250.000 individus (avec près de 800.000 naissances, soit plus de 5% en un an) s'acheminant vers le rang des 2 millions de chômeurs prévus par les statistiques, dans l'attente des effets encore plus graves que ne manquera pas de produire la politique si onéreuse du 3ème enfant, alors que notre commerce extérieur accuse déjà 60 milliards de déficit, on se prend à rêver devant cet appel lancé le 30 janvier par la S.P. A.: *«Les animaux sont les premières victimes de cette prolifération anarchique... Aussi paradoxal que cela puisse être, aimer et protéger les animaux domestiques, c'est actuellement limiter les naissances».*

L'UNITÉ LA PLUS LARGE...POSSIBLE...

Ces deux clichés reproduisent deux critiques élogieuses du livre *«Vous avez dit Laïque?»* dont l'auteur, M. Andrieu, vient de succéder à M. Cornec à la présidence de la F.C.P.E.

A l'orée du centenaire de notre système éducatif, d'aucuns se demandent ce qu'est devenue la laïcité - l'un des maîtres mots des lois Ferry - et ce qu'elle deviendra. Jean Andrieu, nouveau président de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves de renseignement public) tente d'apporter une réponse dans un livre dont les vues se veulent amples et généreuses: Vous avez dit «laïque»?.

En effet, l'ouvrage apparaît chaleureux et ouvert. Cela est d'abord dû à un style remarquable. Il s'agit non pas d'un essai didactique, mais d'un poème incantatoire. Véritable tour de force que de traiter un tel sujet avec lyrisme, à coups d'images venues des profondeurs de la vie! Loin des dissertations juridico-politiques, tous les éléments naturels affluent dans une parole intensément émotive et scandée en compagnie d'Eschyle, Péguy, Dante, Reverdy, Kerouac, Lorca, Eluard, Aragon.

Cette écriture splendide vise à servir un renouvellement de la laïcité. Et il faut convenir que, par les mots, l'auteur dépoussière un concept «englué» dans des attitudes figées.

Condamnant les outrances et les a priori, J. Andrieu exhorte les laïcs au dialogue avec autrui, au respect de la diversité, à une remise en question des certitudes. Il plaide pour une laïcité «dynamique» qui refuse tous les totalitarismes et tous les embrigadements, et favorise la justice sociale et l'expression des personnalités. Il trouve dépassé le «neutralisme» qui se contente de la situation présente.

La laïcité est un but toujours à atteindre et non déjà atteint, poursuit le président de la FCPE. Sur le plan de l'éducation, elle doit se traduire par une décentralisation des établissements qui seraient cogérés, par un élargissement du rôle des professeurs qui éduqueraient aussi aux loisirs et par un enrichissement des matières enseignées où le fait «religieux» aurait sa place.

Responsabilité et liberté:

Sur le plan de la société, et finalement encore de l'éducation, elle doit réduire les « tyrannies » (inégalités, abus de pouvoir) en incitant chacun à la prise de responsabilité et en protégeant les libertés de l'individu.

Projet séduisant, mais qui n'est pas sans ambiguïté. Cette laïcité, qui se déclare humaniste et tolérante, qui se présente comme un doute et une quête, semble très sûre de ses moyens. Le principal d'entre eux réside dans l'unification de l'école. Toutes les diversités peuvent-elles s'exprimer dans un système unique, même souple? Tous les écoliers peuvent-ils s'y adapter? N'est-il envisageable de «caractère propre» que pour la laïcité? Faut-il enfin gommer certains héritages historiques?

Par ailleurs, J. Andrieu a une conception restrictive du christianisme. Il oublie que, malgré les vicissitudes, l'ouverture à l'autre, le dialogue et «l'idée de l'humain» y sont inscrits. Cela dit, son livre pousse à réfléchir.

Jean Andrieu n'était encore pas président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques lorsqu'il écrivait, dans un style très riche, cette première œuvre de réflexion autour et à propos de notre Idéal.

«Vous avez dit laïque?» sort aujourd'hui en librairie alors que, succédant à Jean Cornec, il assume un mandat de haute responsabilité dans le milieu des parents.

Jean Andrieu le souligne lui même: l'œuvre est personnelle et l'on n'y doit point chercher, à la loupe, quelques propositions faite es-qualité par le président de la F.C.P.E.

Rien n'est donc à y prendre ou à laisser à ce titre là.

«Vous avez dit laïque» est, en tout cas, une chaleureuse et belle contribution au débat de toujours. Jean Andrieu y soulève maintes questions d'importance auxquelles nous sommes en permanence confrontés. Nécessairement.

L'un des articles provient de *«l'École libératrice»* (hebdomadaire du SNI) du 5.12.80, l'autre du journal *«La Croix»* du 4.12.80.

Une telle unanimité promet sans doute un beau succès à cette œuvre acuménique.

D'autant plus que la publication du livre s'inscrit dans un contexte d'ouverture effrénée où les réunions communes entre F.C.P.E. et P.E.E.P. (ex Lagarde) semble devenir une habitude, où le père jésuite Vandermeersch, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, se partage entre les tables rondes de la revue *«École et Socialisme»,* animées par J. Battut, et les interviews du mensuel «Pourquoi?» de la *Ligue de l'Enseignement*. Sans compter l'ineffable *«École et la Nation»,* organe du P.C.F., dans lequel on peut lire sous le titre *«Conquérir le pluralisme»:*

«On imagine mal qu'un militaire croyant, par exemple, soit amené à cacher et à censurer sa foi; tel est pourtant encore le cas aujourd'hui de la plupart des enseignants; pratiquement toujours leurs élèves ignorent qu'ils sont croyants, et le plus souvent aussi, leurs collègues. Et pourtant on ne peut sans doute estimer à au moins un quart la proportion des enseignants de l'école publique qui, à des degrés divers, sont croyants».

On comprend pourquoi, lors de la réunion constitutive du *«comité national pour la signature de l'Appel aux laïques»* le 17 janvier, plusieurs intervenants ont tout à la fois exprimé le vœu de voir cette campagne de signatures s'effectuer dans l'unité la plus large et dénoncé les évolutions inquiétantes qui se confirment dans des milieux traditionnellement laïques, comme la F.C.P.E.

Heureusement, le texte de l'*Appel aux laïques* ne prête à aucune confusion. Il représente pour les véritables laïques à la fois un pôle de regroupement et un barrage contre les offensives multiformes du néocléricalisme. Il semblerait même qu'il ait déjà fait tomber quelques masques.

NOTES DE LECTURES...

LE CROQUE-RAVE LIBERTAIRE: *Mémoires (1898-1980) d'un ouvrier du pays de Montbéliard - Eugène Hug - Pierre Rigoulot*

Les livres d'histoire ne sont pas si courants, tout compte fait, qui racontent l'histoire du mouvement ouvrier. Honnêtement, s'entend. Les ouvrages de mauvaise propagande, les réécritures intéressées ne manquent pas; la nausée viendrait vite, à voir la CFDT, à l'origine création anti-syndicaliste de l'Église sous le nom de CFTC, se réclamer de la tradition de la 1ère CGT, ou bien encore le parti stalinien *"oublier"* ses flirts avec le nazisme, jusqu'à la rupture du pacte germano-soviétique, en juin 41...

Cela n'en donne que plus de valeur à l'ouvrage où, en collaboration avec P. Rigoulot, Eugène Hug nous raconte *"l'histoire d'une vie",* la sienne, celle d'un militant ouvrier gagné tout d'abord à l'anti-militarisme pendant la guerre de 14-18, où, jeune ouvrier engagé volontaire, il devait perdre ses illusions patriotardes et devenir internationaliste.

Démobilisé, il s'engage dans les CSR **(1)** et milite dans l'aile gauche de la SFIO, voyant dans la jeune révolution russe *"le soleil des pauvres, des deshérités et des assassinés* (qui) *s'était levé à l'horizon"* (p.75). Militant communiste et de la CGTU après les scission de la CGT et du PS, il revient peu à peu de son idéalisation de la réalité bolchévique; les assassinats de libertaires et de syndicalistes, la terreur rouge, puis toutes les crasses, et l'esprit totalitaire et de soumission régnant dans l'Internationale Communiste et sa section française le dégoûtent et il rompt en 1928. *"Se soumettre ce n'est pas révolutionnaire (...). Un vrai révolutionnaire se doit d'inquiéter et de critiquer. Or, dès qu'on critiquait, on était soupçonné de trahison"* (p.113). Ce n'est pas le moindre intérêt de cet ouvrage, relation de l'expérience d'un individu qui aura maintes fois maille à partir avec le PC, que de faire connaître les sales méthodes et objectifs, les retournements à 180°, le régime policier de ce *"parti ouvrier"* hérité du bolchévisme.

Révolté, militant courageux, syndicaliste, E. Hug est-il, comme le laisse penser le titre, *"libertaire"*? Sans doute, si ce mot doit définir cette *"tendance"* historiquement importante du mouvement ouvrier français qui, révolutionnaire rejetant toute tutelle, fidèle à la Charte d'Amiens, n'en dédaigne pas pour autant par ailleurs *"l'action politique",* c'est à dire électorale. *"Libertaire",* pas anarchiste!

Il y aurait beaucoup à raconter de ce livre. Les horreurs de la guerre, l'évolution de la condition ouvrière, largement liée à notre chère *"besogne syndicale",* la résistance, la fondation de FO, réflexe syndicaliste à la domestication de la CGT par le PC.

Pour ma part, j'émettrai tout spécialement des réserves à propos du *"bon"* esprit des premiers Peugeot, qui eussent bien aimé faire participer leurs ouvriers à la marche de l'entreprise...On connaît le danger de propositions semblables aujourd'hui où le patronat voudrait bien, pour se panser de la plaie de la lutte des classes, associer les salariés et leurs organisations à la gestion de la crise économique...

De sa vie, et *"en guise de conclusion",* ce camarade dit: *"Au sortir de la guerre de 14, je me suis agité, et finalement, j'ai aidé la révolution russe à accoucher d'un monstre. Malgré cet avertissement, j'ai poursuivi mes activités militantes pendant une cinquantaine d'années, perturbant complètement mes relations familiales. C'est pourquoi, parfois, je pense avoir raté ma vie. Mais ce que j'ai fait peut servir d'exemple et dessiller certains"* (p.276); ou encore: *"qu'elle donne sujets de réflexion et espoir à ceux qui l'auront lue"* (p. 280). Ne serait-ce que pour ça - c'est quand même énorme - c'est un bouquin à lire.

J. FABRE.

VOUS A VEZ DIT "LAÏQUE"?

C'est le titre d'un ouvrage récent écrit par Jean ANDRIEU, président de la fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, dans lequel l'auteur tente de nous convaincre de la nécessité d'une redéfinition de la laïcité, adaptée au *"monde moderne".*

Disons-le tout net: il s'agit d'une nouvelle et grave altération de la notion de laïcité, que ne désavouerons ni la hiérarchie catholique ni le patronat.

Jean ANDRIEU a d'ailleurs déjà reçu les félicitations du journal *"La Croix"* - expert en laïcité comme chacun sait - qui rend compte en terme chaleureux de sa dissertation dans son n° du 4.1 2.80.

On comprend que *"La Croix"* préfère *"la poésie"* de J. ANDRIEU aux *"dissertations juridico-politique"* sur la laïcité, surtout lorsque Jean ANDRIEU qui nous parle de sa vie d'enfant, et d'adolescent, pendant treize ou quatorze pages, de sa fréquentation d'un prêtre, pendant plusieurs années, dans une chorale, de son éducation religieuse assidue, nous confie:
«Je pourrais sans doute être intarissable dans ces récits de fêtes religieuses qui nous mobilisaient corps et âmes pendant des semaines entières! L'abbé était un fervent du décorum et de la pompe liturgique». Cet abbé qui fut son « pourvoyeur de livres»...

C'est sans doute par reconnaissance, pour que l'église qui a si bien contribue à son éducation puisse en faire autant avec tous les enfants, que devenu grand, et président d'une grande fédération, J. ANDRIEU se

(1) Les *Comités Syndicalistes Révolutionnaires* regroupaient tous les courants révolutionnaires et internationalistes minoritaires dans la CGT, au sortir de la 1ère guerre mondiale; en mars 22, ils formeront une nouvelle CGT, la CGTU, qui fut à peu près tout de suite d'obédience communiste.

prononce clairement pour l'entrée de l'appareil enseignant de la hiérarchie catholique, dans l'école publique, après nous avoir proposé une nouvelle conception de la laïcité.

Nous citons Jean ANDRIEU.

«De ce point de vue, le sentiment religieux, dans sa légitimité d'aspiration relationnelle s'apparente à l'échange laïque, et il ne s'en sépare véritablement que lorsqu'il dote l'irrationalité de l'Inconnu d'un "répondeur" universel détenteur des maîtres-mots d'une vérité inaccessible.

Il est d'ailleurs bon et certainement sage de se garder de caricaturer cette adhésion des croyants à la vérité de leur foi. Par simple respect d'autrui bien sûr: chacun prend d'abord les chemins qu'il rencontre, mais aussi parce qu'il n'est pas si simple ni si facile de ne pas soi-même ériger en dogmatisme ses propres vérités! Entre celui qui a besoin de la manne céleste pour construire sa propre humanité, et celui qui a accepté à la fois sa solitude d'être et sa dépendance d'humain, il n'y a pas une différence de nature, mais seulement d'itinéraire et de "condition".

L'Homme laïque est simplement un tout petit peu en avance, comme pourrait l'être une horloge par rapport à l'Angélus, ou la fleur du tulipier par rapport au printemps.

Dès lors tout appelle au compagnonnage et à l'échange même si en bien des cas tout encore s'y oppose, les obstinations de la foi, autant que les impatiences de la raison» ...

NOUS AVONS BIEN LU: LA RAISON ET LA FOI, bien que qualifiées différemment, n'en sont pas moins traitées et comparées sur un même plan, ne sont plus considérées comme irréconciliables, mais comme complémentaires!!!

MAUVAISES ADRESSES DU PASSÉ: UNE VIEILLE IDÉE NEUVE...

Communauté et Bien commun... à quelques retouches près, pour peu qu'on y remplace le mot comité par celui de conseil, qu'on y ajoute la planification démocratique et l'auto-gestion, le fameux discours de Saint-Étienne reproduit ci-dessous pourrait sortir de la bouche de zélés *"novateurs"* contemporains qui ne manquent pas de se gausser des *«hommes du passé»:*

«Dans mon message du 10 octobre dernier, je vous ai dit que l'on ne peut faire disparaître la lutte des classes, fatales à la nation, qu'en faisant disparaître les causes qui ont dressé ces classes les unes contre les autres.

Ces causes, c'est la menace du chômage, c'est l'angoisse de la misère qu'elle fait peser sur vos foyers.

C'est le travail sans joie de l'ouvrier sans métier. C'est le taudis dans la cité laide où il passe les hivers sans lumière et sans feu.

C'est la vie de nomade sans terre, sans toit.

Telle est la condition prolétarienne. Il n'y aura pas de paix sociale tant que durera cette injustice.

En ce qui concerne l'organisation professionnelle, un texte de loi, si parfait qu'il soit, est impuissant à accomplir une réforme de cette ampleur. La loi ne saurait créer l'Ordre Social, elle ne peut que le sanctionner dans une institution, après que les hommes l'ont établi.

Le rôle de l'État doit se borner ici à donner à l'action sociale son impulsion, à indiquer les principes et le sens de cette action, à stimuler et orienter les initiatives.

En réalité, les causes de la lutte des classes ne pourront être supprimées, que si le prolétaire qui vit aujourd'hui accablé par son isolement, retrouve dans une communauté de travail les conditions d'une vie digne et libre, en même temps que des raisons de vivre et d'espérer.

Cette communauté, c'est l'entreprise. Sa transformation peut seule fournir la base de la profession organisée qui est elle-même une communauté de communautés.

Cela exige qu'une élites d'hommes se donnent à cette mission. Ces hommes existent parmi les patrons, les ingénieurs, les ouvriers.

C'est à eux tous que je fais appel. Je leur demande:

1- de se pénétrer de la doctrine du Bien commun au-dessus des intérêts particuliers, de s'instruire des méthodes d'organisation du travail capables de permettre à la fois un meilleur rendement et plus de justice, en donnant à chacun sa chance dans l'entreprise et dans la profession.

2- de s'informer des réalisations sociales qui existent déjà et que des hommes clairvoyants et généreux ont su accomplir en dépit des difficultés de tous ordres qui, dans leur passé, entravaient leurs efforts. Ainsi peu à peu, et par l'action de tous, une œuvre définitive s'accomplira sous l'autorité et avec l'encouragement de l'État.

Pour entreprendre cette œuvre fondamentale, qui sera la vôtre, une large enquête sera faite à laquelle prendront part tous ceux qui veulent se dévouer à la grande cause de la paix sociale dans la justice.

Tous les travailleurs, qu'ils soient patrons, techniciens, ouvriers, sont aux prises chaque jour avec des difficultés nouvelles, conséquences de la situation présente de notre pays.

Il est urgent qu'ils aient la possibilité de défendre leurs intérêts légitimes, d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations. Il est indispensable de créer des organismes qui puissent résoudre vite les questions posées, ou, s'ils ne peuvent les résoudre eux-mêmes, donner à l'État les moyens de le faire sans que ses décisions soient paralysées par une connaissance insuffisante des problèmes, ou par une organisation administrative trop lente à se mouvoir.

Tel devra être l'objet d'une première loi sur l'organisation professionnelle.

Cette loi créera des organismes simples qui ne seront pas des organismes de classes, mais des comités sociaux où patrons, techniciens et ouvriers rechercheront ensemble les solutions des problèmes actuels, dans une commune volonté de justice, dans le souci constant d'apaiser par l'entraide les misères et les angoisses de l'heure.

Travailleurs français, je vous demande d'entendre mon appel.

Sans votre adhésion enthousiaste à l'œuvre de reconstruction sociale, rien de grand ne peut être fait. Sachez vous y donner avec un désintéressement total.

Ouvriers, mes amis, n'écoutez plus les démagogues, il vous ont fait trop de mal.

Il vous ont nourri d'illusions, ils vous ont tout promis, souvenez-vous de leur formule: Le Pain, la Paix, la Liberté. Vous avez eu la misère, la guerre et la défaite.

Pendant des années, ils ont injurié et affaibli la Patrie, exaspéré les haines, mais ils n'ont rien fait d'efficace pour améliorer la condition des travailleurs, parce que vivant de leur révolte, ils avaient intérêt à encourager ses causes.

Ingénieurs, vous avez pensé trop souvent qu'il vous suffisait de remplir avec conscience votre fonction technique.

Vous avez plus à faire, car vous n'êtes pas seulement des techniciens, mais des chefs.

Comprenez bien le sens et la grandeur du nom Chef.

Le Chef, c'est celui qui sait à la fois se faire obéir et se faire aimer.

Ce n 'est pas celui qui en impose, mais celui qui s'impose.

N'oubliez pas que pour commander aux hommes, il faut savoir se donner.

Patrons, parmi vous beaucoup ont une part de responsabilité dans la lutte des classes. Votre égoïsme, et votre incompréhension de la condition prolétarienne ont été trop souvent les meilleurs auxiliaires du communisme.

Je ne vous demande pas de renoncer à tirer de vos entreprises le bénéfices légitime de vos activités, mais je vous demande d'être les premiers à comprendre vos devoirs d'hommes et de Français.

Ouvriers, techniciens, patrons, si nous sommes aujourd'hui confondus dans le malheur, c'est qu'hier vous avez été assez fous pour vous montrer le poing.

Cherchez au contraire à *vous mieux connaître, vous vous en estimez davantage, vous aurez confiance les uns dans les autres, vous résoudrez ensemble le grand problème du travail et de l'Ordre social.*

Renoncez à la haine, car elle ne crée rien; on ne construit que dans l'amour et dans la joie.

En faisant de la France une société humaine, stable, pacifiée, vous serez les meilleurs artisans dun redressement de la Patrie».

M^al PÉTAIN (1.3.1941)

À PROPOS DU «PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE», QUELQUES PREMIÈRES RÉFLEXIONS DU SNESUP INFORMATIQUE - PARIS 6:

La presse vient de faire état de l'accord signé entre l'ADI et le ministère des universités sur le développement de l'enseignement de l'informatique. Cette soudaine sollicitude de la part du Ministère porrait paraître surprenante pour qui connait la situation de pénurie de l'enseignement de l'informatique en France et qui se

souvient qu'il y a quelques mois, dans la grande charette des habilitations supprimées, se trouvaient les licenciés, maîtrises, DEA ou DESS d'informatique, pourtant déjà peu nombreux.

Cet apparent revirement, opéré à l'entrée de la période électorale, vient certainement à point pour tenter de redorer le blason de la politique universitaire du gouvernement, passablement terni par ses dernières mesures.

Mais regardons d'un peu plus près les dispositions de ce *"plan de développement"* telles qu'elles sont publiées dans la presse.

1- Formation supplémentaire de 600 ingénieurs et analystes par an.

Une première remarque s'impose: D'après le rapport Tebeka, il faudrait former d'ici 1985 plus de 14.000 ingénieurs, analystes, programmeurs-systèmes par an; toujours selon ce même rapport, moins de 2.500 diplômes correspondant à ces qualifications sont délivrés annuellement. Les écoles privées ont de belles années à vivre! Il s'agit sans doute pour le gouvernement de célébrer à sa manière le centenaire de l'école laïque.

Une seconde remarque s'impose: 120 ingénieurs supplémentaires seront formés dans les écoles de Grenoble et Toulouse. Les 480 ingénieurs et analystes restant seraient formés en 1 an dans le cadre des structures universitaires existantes, sur appel de candidature, c'est à dire, pour appeler les choses par leur nom, par concours et numéros clausus. La presse a titré en caractère gras sur les 60 créations de postes et les 50 MF. Nous avons déjà vu ce qu'il en était de ces chiffres par rapport aux besoins réels d'un réel développement de l'enseignement de l'informatique. Chacun sait que la moitié de ces postes et une bonne fraction des 50 MF (matériels, locaux...) seraient nécessaires aux besoins actuels du seul institut de programmation.

Selon le rapport Simon, *"il n'est pas possible d'augmenter les effectifs des enseignants en informatique dans les universités de façon notable par redéploiement. Il faut donc créer des postes hors contingent ou sortir des structures universitaires par trop contraignantes"* (souligné par nous).

Le statut de la fonction publique, le cadre national des diplômes, la non ingérence du patronat dans l'enseignement, voilà ce que le gouvernement s'acharne depuis des années à remettre en cause. Le fait qu'aucune mesure ne soit prévue pour les diplômes existants (PE, licence, maîtrise) montre effectivement l'objectif poursuivi comme dans le secondaire (CFA par exemple), création de centres de formation directement soumis aux besoins immédiats de l'industrie qui décide des programmes, participe largement aux enseignements (cf. annexe de Vignes au rapport Simon) tandis que les enseignements actuels sont laissés à l'abandon, étudiants et enseignants confondus.

2- L'autre axe de l'accord concerne l'introduction de l'informatique dans tous les DEUG scientifiques: 56.000 étudiants recevraient une formation de 50 h, alors qu'actuellement, 5% d'entre eux disposent d'un enseignement d'informatique.

Un petit calcul simple peut être opéré: à raison de 1h30 de cours et 1h30 de TD hebdomadaire, cet enseignement occupe plus de 70 services de professeurs (sur la base de sections de 250 étudiants) et nécessite plus de 400 services d'assistants et MA. Comment ne pas être éberlué en comparant ces chiffres aux postes vacants pour 81?

Mais ceci ne pose aucun problème au ministre, puisqu'il a décidé que cet enseignement serait effectué par des non informaticiens. Qu'importent les résultats désastreux de cette politique dans le secondaire, où l'on est à la fois prof. de math, de musique et de gymnastique. Qu'importent les résultats des différentes expériences d'introduction de l'informatique dans le secondaire avec cette méthode. Madame le ministre et son gouvernement se soucient peu d'enseignement il s'agit uniquement, à l'université comme ailleurs, de fournir à moindre prix la main d'oeuvre dont a besoin le patronat.

Quand *"01Hebdo"* parle d' *"alphabétisation pratique à l'informatique",* il faut l'entendre à la manière dont la bourgeoisie entend l'alphabétisation des travailleurs immigrés: c'est moins coûteux que des contremaitres polyglottes.

Il s'agit donc pour le ministère, de *"convaincre"* queques 70 professeurs et 400 A-MA de se reconvertir à

l'informatique. Il s'agit de *"convaincre"* les universités concernées d'entamer leur potentiel d'enseignement dans les autres matières pour:

1- détacher des enseignants pendant leur période de formation (à moins que celle ci ne se fasse en supplément de leur service) et,

2- une fois formés, les affecter à l'enseignement de l'informatique.

C'est sur ce point que l'on peut voir que le plan s'inscrit dans la politique menée depuis des années, totalement.

1- les suppressions massives d'habilitations, en définissant des enseignements, et donc des enseignants comme *"inutiles",* créent les conditions pour imposer les reconversions, les chantages aux moyens, postes, à la reconnaissance des diplômes permettant de compléter cet arsenal.

2- le blocage inoui des carrières aboutit à ce qu'un grand nombre de candidats, peut légitimement prétendre à un poste. Le critère de formation *Informatique,* (par définition des profils de postes) peut être utilisé pour justifier un choix autrement injustifiable, et pour convaincre les enseignants qu'ils sont responsables du blocage de leur carrière pour ne pas s'être "recyclés". Vera-t-on désormais un enseignant de biologie promu non en fonction de ses capacités dans cette matière, mais selon son aptitude à aligner des lignes en Fortran?

Nous voyons donc que sous couvert de développement de l'enseignement de l'informatique, il s'agit d'une opération participant de l'ensemble des mesures gouvernementales contre les personnels et les étudiants, s'inscrivant dans les objectifs de redéfinition de la carte universitaire et de redéploiement dont chacun connait les objectifs.

C'est pourquoi la section SNESup Informatique a estimé nécessaire d'attirer l'attention des enseignants d'informatique et des autres secteurs sur la signification de ces mesures.

le 03/02/81.

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'*Union des Anarcho-Syndicalistes*
Nouvelle Série
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros: 30,00 F; Abonnement de soutien: 60,00 F
C. C. P. PARENT Nicole N° 61 12 15 G LYON.
CORRESPONDANCE: L'Anarcho-syndicaliste, BP132, 44800 St-HERBLAIN -
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie BLUTEAU - NANTES